

**COLLOQUE DES ONG**  
**"La culture de la paix : une idée en action",**  
**UNESCO (24/25 novembre 2000),**  
**organisé par le Comité de Liaison ONG-UNESCO.**

---

**NGO CONFERENCE**  
**"The Culture of Peace : an idea in action",**  
**UNESCO (24/25 November 2000)**  
**organized by the NGO-UNESCO Liaison Committee.**

---

**RAPPORT DE L'ATELIER N°1 :**  
**"Renforcer une culture de paix et de la non-violence par l'éducation »**

Président : Luca SCARANTINO : (Conseil International de la Philosophie et des Sciences Humaines)  
Rapporteur : Herman BRINKHOFF (Confédération Syndicale Mondiale de l'Enseignement)

The president Luca Scarantino leads us very fast to the work on our theme :

"Fostering a Culture of Peace through Education".

There were three presentations by :

1. The International Association of Universities,
2. Education International and
3. La Maison Internationale de la Poésie.

Ad. 1. The headlines of the International Association of Universities were :

The organisation works within the principles of the Culture of Peace of the United Nations and UNESCO. Within that they focus especially on the issues in which universities can play a role.

- a. We have to realize ourselves that education is a long term process from early childhood up to life long learning. The same we see in the education for peace process, this follows the same logic.
- b. The responsibility of the university is in our minds not only to wake about knowledge, but the university has also to contribute to the education of the minds of all people in a continuing process towards the universal importance of 'the culture of peace'.
- c. The association is founded after the second world war by an initiative of the UNESCO as a source of peace, co-operation and reconstruction. Since the fall of the Iron Curtain the association works at co-operation of all universities in the whole world.
- d. In 'the culture of peace' – movement are for the association three main principles :
  - the social responsibility of the universities;
  - the sustainable development/future in the action-programme of each university to translate the human sustainable development/future in their research- and the curriculum-development-programmes in their own institution and at the local, national and international level in the society and in the co-operation with other higher education institutes.
  - the third principle is the international aspect. All international programmes must be based on the principle of working together as equal institutions, working on the development of competences and the intercultural diversity and bringing a culture of peace at all citizens in the world.

The association ends the presentation with the initiative for 2000 around the theme 'dynamic reflection' :  
"Universities : Open Door to the Future". In this action-programme the association wants that universities

communicate about their different points of view about the general problems and that they strengthens their international co-operation.

The association has also the idea to organize a forum for discussion about the social responsibilities of universities on their website, that is linked to the UNESCO-website.

Ad.2. The work of Education International on 'the culture of peace' has a number of facets, such as :

- the role of teacher unions in the promotion of human rights and issues of social justice;

- the work on constructive in stead of destructive education;
- the rights of all groups in a multicultural society;
- the rights of all children, especially girls, on quality-education.

As teacher unions we have to spend a lot of our time to implement the ideas about the status of teachers, as formulated in the international conventions (1966 and 1997) and all other declarations of UNESCO/International Bureau for Education-conferenties. This takes more time than you imagine in the year 2000.

We believe that schools, as cornerstones of democratic societies, must model democratic practices. We would be happy if the democratic rights of pupils and education personel will be respected in schools/universities.

The main rights for the teacher we work for are :

- freedom of association;
- collective bargaining;
- non-discrimination;
- equality.

In the 'culture of peace' –filosophy we work with teachers and education personel at all levels of education. The role of the school in enabling (young) people to understand and appreciate social and cultural diversity and to enjoy the richness and complexities of difference. We also have to look who succeeds and who failes in education. The uneven distribution of education depends of the socio-economic position of the people.

We must also be aware that education is sometimes used as a weapon of cultural repression, or a weapon of war. Education can be used to ensure inequality and to promote stereotypes.

Education can also work on a positive way by learning how to bring conflicts to a good solution, how to handle conflict-situations and in promoting linguistic tolerance and cultivating inclusive conception of citizenship.

The daily work of teachers in formal education in the school has a lot of linkages with the activities of children and their families in informal education. We work as teacher union on good co-operation between formal and informal education.

Perhaps this all is the best way to combat the pressure from society on the economic values in education and the education-system.

Ad.3. The actions of La Maison Internationale de la Poésie correspond with the year and the decade of 'culture of peace'. In our activities we try always to give children possibilities for their expression, not only in poems, but also in music, dance and other ways they like.

On the 21st of march we organize every year 'the international poetry-day' and we try to give always pedagogical approaches to act on a practical way on the theme. During already 25 years we have themes as, for instance : 'the world as a home', 'the world as a treasure for men' and 'the world for all colours'. All themes are paths to effort peace.

For 2001 we choose the theme 'Drums for Peace'. We ask the children to tell us with their own words and colours what are you thinking of the following words : child-soldier, war, peace, drum.

The adults have to explain that at the same time children on the other side of the world are involved with the same questions and on the 21st of march from 11.30 to 12.00 o'clock on the public places of your village or city you come together with you friends, parents, grandparents and with your teachers against war and violence to let sound the drums for peace.

Children of today are the citizens of the 21st century. It is absolutely urgent that we educate in formal and informal education how to build relationships with others in a sphere of respect and non-violence.

We must realize ourselves that a big majority of the human beings have experience with war and massacres during the last century. We have to work on prevention.

And they end the presentation with :

“Depuis quelques années, aux Etats-Unis, un professeur de lycée a coutume d’envoyer cette lettre lors de chaque rentrée scolaire à l’ensemble des enseignants de son établissement :

Cher Professeur,

Je suis un survivant de camp de concentration

Mes yeux ont vu ce qu’aucun homme ne devrait voir

Des chambres à gaz construites par des ingénieurs instruits

Des enfants empoisonnés par les patriciens éduqués

Des nourrissons tués par des infirmières entraînées

Des femmes et des bébés exécutés et brûlés par des diplômés de collèges et d’universités

Je me méfie donc de l’enseignement

Ma requête est la suivante : aidez nos élèves à devenir des êtres humains

Vos efforts ne doivent jamais produire des monstres éduqués, des psychopates qualifiés,

des Eichman instruits

La lecture, l’écriture, l’arithmétique ne sont importantes que si elles servent à rendre nos enfants plus humains.

Merci. “

The debate after the presentations has the following headlines :

1. ‘Culture of Peace’ is a task for education at all levels from pre-school up to higher education and also in the life-long-learning-activities.
2. We have to start with the youngest children.
3. Young children are very good teachers for their parents and teachers. We have to learn to listen to children. We have to stimulate the dialogue with the children themselves. We must discover what is their agenda and what are their views for the future.

4

4. Several times there was in our debate attention for the co-operation between formal and informal education and education institutions.

5. Especially our African colleagues, who work with children with war-experience, accentuate to look to the whole environment in which the children live. For example the ‘drum-activities’ we were talking about : you have to realize that there are drums for war and drums for peace. So you have to choose the right drums ! In the reactions of the children on the sound of the drums of war, you can see immediately which child has lived in a war-situation. So you have to handle such a situation.

6. We have to realize ourselves that by starting with the children the adults are the educators.

Therefore it is very important to see the important role of the women/mothers. They are involved with their children , they take care of them. An educated mother is the best stimulator for the education-process of the children.

7. We have to learn ourselves and the children how to handle and how to mediate in difficult situations.

8. We had a lot of organisations of artists in our workshop and they give the advise to help people to express their own feelings. Music is the best internationale language. All these NGO’s wants this aspect in the school-curricula, for it is necessary for the development of human beings.

9. An important issue in the debate was also the role of the media, especially the violence-movies were in the picture. There was a very good suggestion to take that kinds of TV-movies into the classroom to discuss such a movie with the pupils, otherwise they see it only alone at home without any discussion. In such a discussion a lot of values, norms and critics are on the table for the development-process of the pupils. This asks for conscious and critical teachers who are sensible of the value-dimension

10. And last but not least there was a warning message that it seems that there is a tendency in a lot of countries to reduce the attention for peace-education. We need a ‘climate-change’ in the mind of politicians for a good quality of peace-education. There is more to do in education than only to prepare the children for their economic activities so as the politicians have in mind. Peaceful globalization has more to do with social and cultural dimensions ; globalization only based on economic affairs leads to war instead of peace. Students don’t only have the duty to know about these questions we were talking about, but they have also the right to give attention to these questions of war and peace, human rights, non-violence, democracy, the gap between the rich and the poor and sustainable development/future.

The main issue for the Actionprogramme is to develop the co-operation between the NGO's in the formal and informal education. This can lead to co-operation on the local and national levels between members and/or memberorganisations of the NGO's. (The "Drums for Peace" is a good example for this idea.)  
With the UNESCO-website the NGO's have a good information-channel for all activities of the NGO's, so that co-operation also on the national and local base can be stimulated.  
The other issues for the actionprogramme are in the text of the report, so as :  
- the 'dynamic reflection' : "Universities Open Door to the Future" initiative;  
- the forum for discussion about the social responsibility of universities;

5

- the implementation of the international conventions on the status of the teachers (1966 and 1997);
- the implementation of the declarations and resolutions of the conferences of UNESCO and the International Bureau for Education;
- the spread of "the culture of peace"-filosophy within the memberorganisations of the NGO's and
- by an active promotion-programme by UNESCO and the UN;
- the "Drums for Peace" action for 2001;
- the strengthening of the role of women/mothers in the education-process;
- the promotion of expression-possibilities in the school-curricula;
- the promotion of the rights of the students to give attention to all the questions we were talking about;
- the advise for the NGO/UNESCO Liaison Committee to develop concrete action for the 'climate change' in the minds of politicians.

---

## **RAPPORT DE L'ATELIER N°2 : « Promouvoir le développement économique et social durable »**

Président : Bernard LOING (Conseil International pour l'Enseignement à Distance)

Rapporteur : Simone LANDRY (Women's International League for Peace and Freedom)

Le Président , Bernard LOING, ouvrit les travaux de cet atelier par une question : « Peut-on dire Culture de la Paix ? » et il poursuivait : « La Culture de la Paix est bien engagée, preuve en sont les 72 millions de signatures du « Manifeste 2000. On peut, en premier, cadrer les travaux sur les Résolutions adoptées par l'Assemblée Générale des Nations-Unies, en privilégiant l'article 3 « la société civile doit participer aux niveaux local, régional et national, pour élargir la portée des activités au sujet d'une culture de la Paix ». Ces résolutions sont de portée générale et doivent être adaptées aux nécessités de chaque cas particulier.

Le premier intervenant, Javier MONCAYO, représentant de Caritas Internationalis, exposa le programme de « Développement et Paix », en Colombie, dans la région de Magdalena Media.

Un conflit, le plus grave depuis les cinquante dernières années y fait rage. Les négociations pour la Paix se poursuivent alors qu'il n'y a pas eu de cessation de feux et on a constaté que ces négociations n'ont fait qu'augmenter les violences. Les solutions de paix et de développement sont basées sur la participation de toutes les personnes, autrement on ne pourrait envisager aucun résultat. Les discussions sont informelles et complètement ouvertes.

Une question fut posée lors de l'une de ces premières rencontres :

--- Pourquoi y a-t-il dans notre région, pauvreté et richesse, avec des résultats de Paix et de Violence ?

Après réflexion, une piste fut trouvée :

Richesse d'une faction, liée au pétrole exporté ; donc richesse qui ne reste pas au profit de tous dans le pays.

Une seconde question fut alors posée aux paysans :

---Quels sont les principes pour le développement ?

Les réponses furent :

- 1) la vie
- 2) le développement avec tous
- 3) servir les générations futures

Pour illustrer ces réponses, Javier Moncayo donna deux exemples :

--- Un lac qui fut nettoyé, curé, dans lequel on éleva des poissons permit d'abord le développement d'un écotourisme, puis d'une union avec d'autres pêcheurs, la constitution d'une sorte de syndicat, et des démarches auprès des municipalités. Toutes choses nécessaires pour établir et élargir le projet.

--- Au sud du pays, on trouve la culture de la coca. Des études furent faites par des institutions, ainsi que des réunions avec des producteurs. Il fut constaté que l'amélioration du développement était liée à l'éducation et donnait un résultat de développement durable.

En résumé :

Malgré une situation de conflit, un développement résultant d'un travail effectué par tous, sans exception, a abouti à un consensus. Consensus maintenu par un débat permanent. Selon l'amplitude du projet qui tend à être développé, les méthodologies seront différentes. Ce travail fut mené à bien par Caritas Internationalis et les églises Catholiques.

Le Deuxième intervenant, Pat YOURI, que nous avons entendu ce matin, parla du développement durable en Afrique, nécessité absolue pour les générations futures, tout en étant attentif aux nécessités des générations actuelles.

Plusieurs défis se présentent :

- Pauvreté des hommes et des femmes
- Bonne gestion
- Paix et Sécurité
- Environnement

La pauvreté est le résultat de :

- une absence de bonne gestion
- un non respect des Droits de l'Homme
- des problèmes de Santé et d'Education
- l'extension des zones urbaines

Les africains vivent de plus en plus, dans les zones urbaines, dans des bidons-ville. On remarque beaucoup de batailles autour de morceaux de terrain. Des communautés se sont regroupées, pour créer un système de soin communautaire. Des membres élus de ces communautés gèrent les problèmes et les conflits.

Dans ces bidons-villes, la prostitution fleurit, résultat de l'extrême pauvreté des femmes et les jeunes, sans emploi, sont la proie des revendeurs de drogue.

Des ajustements structurels ont été faits par les gouvernants pour rééquilibrer les budgets au détriment des plus pauvres.

Durant les débats, le problème des médicaments en Afrique a été fortement souligné. Pour pallier le manque de système de protection sociale, des « relais santé » ont été établis, adaptés aux possibilités de chaque région.

En Amérique du Sud, la situation est compliquée. Tout le monde est paramilitaire ou guerillero. Certains ont cherché à ne pas entrer dans ce choix et trouver une troisième solution. Mais cette idée a échoué dans ses recherches. Actuellement, il faut choisir et les deux côtés se préparent à une guerre dure.

Par ces deux témoignages, on remarque que malgré les situations différentes un même résultat est produit : la pauvreté.

Lignes principales qui ressortent des débats :

L'affirmation des trois jeunes « la violence, ça ne marche pas ».

Certaines de ces lignes principales sont communes aux deux interventions, malgré les différences apparentes.

La recherche d'un développement durable doit être faite par tous, dès qu'une fraction est exclue, un déséquilibre apparaît ; on assiste alors à une dégradation de la situation et des violences l'accompagnent.

Une recherche de protection de l'environnement peut devenir une mobilisation ; il ne faut pas oublier que cette recherche doit être faite par les bénéficiaires eux-mêmes.

La paix est un droit fondamental.

Il faut trouver un dynamisme de la paix et ne pas identifier l'ordre et la paix.

Élever la signification des moyens de défense et considérer la paix comme une santé. La paix a la capacité de protéger et de renforcer les défenses humanitaires et sociales.

La paix, c'est la vie.

Lorsqu'on voit un enfant avec une arme, on se demande qui tient qui ? L'enfant ou l'arme.

La corruption normée est-elle le prix à payer pour la Paix ?

Doit-on payer pour la paix ?

Les ONG sont-elles le futur de l'humanité ?

A rappeler :

Ainsi que l'affirma le Directeur Général, Monsieur Koïchiro Matsuura à l'ouverture du colloque, il convient de rappeler la nécessité du respect et de la diversité, du pluralisme et du dialogue interculturel, de la réconciliation de tous avec tous.

D'autre part, le Directeur Général souligna le travail irremplaçable des ONG et en particulier celui de Madame Monique Fouilhoux avec le Comité de Liaison, dont elle est la Présidente. Il considère ce travail effectué comme un modèle à suivre.

Lors des débats, une représentante de la « Fédération Générale des Femmes arabes » prit la parole pour porter un témoignage en faveur des enfants irakiens. Le blocus qui sévit sur l'Irak est à son apogée. Elle constatait que l'article 3 des Résolutions des Nations-Unies ne concerne pas ces enfants et appelle toutes les ONG à s'allier pour demander à l'ONU et aux Nations-Unies de faire lever cet embargo. Pour cause de malnutrition des mères, les nourrissons meurent et si les bébés naissent, c'est avec des malformations. Pour les enfants plus âgés, les crayons sont interdits sous prétexte que le graphite de la mine peut être un composant nucléaire. Cette requête est spécialement adressée à l'UNESCO. Les ONG qui ont déjà saisi le problème de l'embargo sur l'Irak demandent instamment une écoute à leur requête à l'ONU, aux Nations-Unies et à l'UNESCO.

---

### **RAPPORT DE L'ATELIER N°3 :** **« Promouvoir le respect de tous les droits de l'homme »**

Présidente : Catherine Murcier ( Amnesty International)

Rapporteur : Michel Deyglun ( Caritas Internationalis)

Participants : 32

#### 1) PRESENTATION DES OBJECTIFS PAR LA PRESIDENTE

Il s'agit pour l'atelier de réaffirmer la valeur de tous les Droits de l'Homme, d'étudier les moyens d'assurer la diffusion de leur connaissance au cours de la Décennie, d'aider à l'élaboration de plans d'action nationaux, d'appuyer l'action du Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies qui intervient de plus en plus dans les zones de conflits, et d'accorder une attention particulière aux Droits de l'Enfant.

#### 2) ANALYSE DES INTERVENTIONS

A) La représentante de l'OMEP a d'abord précisé les objectifs poursuivis par cette ONG : œuvrer pour la cause des enfants de la naissance à 8 ans, faire connaître leurs besoins afin d'obtenir pour eux de meilleures conditions de vie et de défendre leurs droits, en insistant sur la protection et l'Éducation.

Se fondant sur la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant, l'OMEP a insisté sur la mise en valeur d'un certain nombre de Droits : Droit à l'expression, Droit au jeu, Droit à une attention particulière pour les enfants en difficulté, Droit à une éducation de qualité.

Ont été ensuite citées les actions entreprises pour que les Droits des enfants soient mieux connus par eux-mêmes et par les adultes, celles visant à faire participer les enfants eux-mêmes à leur diffusion, celles ayant pour but d'amener les gouvernements à appliquer la Convention.

Citant les paroles des enfants, elle a rappelé que la volonté de tous devait tendre vers un monde de paix pour que « personne n'ait peur ».

B) La représentante d'ATD-Quart Monde a donné pour titre à son intervention : « Résistance à la misère, aspiration à la Paix ». Se fondant sur les propos recueillis le 17 octobre 2000, lors de la journée mondiale du refus de la misère, elle en a dégagé les quatre aspects :

- la misère c'est l'envers de la paix,

- la violence de la misère suscite la violence, malgré l'aspiration à la paix,
- la paix suppose une participation active de chacun,
- les efforts de paix doivent être faits au quotidien.

Les plus pauvres rappellent que culture de la paix, culture du refus de la misère, culture des Droits de la personne sont trois concepts étroitement liés les uns aux autres et que subissant la violence au quotidien, ils ne connaissent pas la paix, celle qui suppose le respect de l'autre.

Les objectifs paraissent clairs : c'est s'investir pour bâtir des relations d'égalité, conquérir pour tous le droit à la pensée et à l'expression, le droit à être écouté. C'est dans la vie de chaque jour qu'il faut créer un climat de paix, d'amitié de solidarité et de refus de l'injustice faite aux autres, en vue de réintégrer les plus pauvres dans la communauté humaine et apprendre à tous à vivre ensemble.

C) Le représentant de l'Association Internationale des Juristes Démocrates, (créée en 1946), a rappelé que l'AIJD, pour l'Année Internationale de la Culture de la Paix, a privilégié une action de portée internationale pour la prévention des conflits, s'attachant à l'étude de leurs causes et aux moyens d'y remédier.

Parmi les causes figurent la violation des Droits de l'Homme, l'absence de démocratie, la pauvreté et l'exclusion. Les études ont mis l'accent sur l'indivisibilité, l'interdépendance et l'universalité de tous les Droits de l'Homme.

Une campagne de sensibilisation à ces questions a été lancée en ce sens auprès des pouvoirs publics, des enseignants, des mouvements de jeunes etc. une attention particulière étant portée aux populations victimes de déplacements. Dans les pays en conflits, les objectifs des actions ont été d'arriver à une paix juste et conforme aux principes de la Charte des Nations unies, par les contacts et la conciliation.

Enfin ont été réaffirmés l'opposition aux embargos qui atteignent les plus démunis et renforcent les dictatures, l'obligation de punir les crimes contre l'humanité, le refus de toutes les injustices et la nécessité de garder la mémoire des atteintes aux Droits de la personne, quelle qu'en soit l'origine, pour qu'elles ne se reproduisent pas.

D) Le représentant du Pen International (créé en 1921) a rappelé que dès l'origine l'un des objectifs de cette Association Internationale était l'affirmation d'une vocation des gens de lettres à défendre une éthique universelle de la tolérance, de la liberté et de la non-violence, par la libre circulation des idées et des hommes.

Ce qui était vrai à l'époque de la guerre froide l'est tout autant aujourd'hui quand, à l'équilibre de la terreur, se sont substituées la violence du terrorisme, celle du marché et celle des États contre l'individu.

Les membres du Pen ont rappelé que les écrivains du monde entier ne doivent pas se laisser « instrumentaliser » et manipuler par les autorités politiques. Concrètement des résolutions ont été émises, contre la guerre en Tchétchénie, pour le développement d'une commission de défense des écrivains en prison pour leurs écrits, pour la prise en charge des écrivains menacés dans leur pays pour la même raison etc.

Enfin le Pen a proposé que les prochains JO (Athènes 2004) permettent aux jeunes de participer à des jeux de la culture de la Paix, initiative qui pourrait être parrainée par un comité composé de Prix Nobel

### 3) LE CONSTAT

De ces exposés et des débats qui ont suivis on peut dégager les points suivants :

la misère est la plus grande des violences, c'est le contraire même de la paix, elle exclut de la communauté humaine et de la citoyenneté ;

c'est dans les conflits, quand la paix est une valeur « oubliée » que les injustices sont les plus grandes car les « droits de la personne » sont particulièrement bafoués ;

l'absence de connaissance de leurs droits par les plus démunis les laisse dans une situation particulière de vulnérabilité. C'est la raison pour laquelle sont encore possibles (malgré le grand nombre d'instruments internationaux définissant les droits civils, politiques, économiques, sociaux) l'exploitation et la maltraitance des plus faibles, et en premier lieu celles des enfants, au travail, enrôlés, victimes d'abus sexuels etc

l'absence de communication, de liberté d'expression, de reconnaissance pour autrui de ce même droit accompagne le non-respect de l'autre, installe l'intolérance et fait oublier à chacun le sens de ses responsabilités ;

de la méconnaissance de l'autre naît la peur, et la peur fait redoubler la violence ;

un fossé immense s'est creusé entre les textes et leur application par les pouvoirs publics et dans la vie quotidienne.

#### 4) DES PROPOSITIONS

Le constat montre bien que l'ignorance des droits n'est plus tolérable.

Il apparaît essentiel que les ONG profitent ensemble de la Décennie pour s'engager en partenariat avec les institutions, notamment politiques, pour créer les conditions de sensibilisation du grand public à tous ces problèmes en vue d'agir sur les structures et les mentalités.

Elles doivent s'attacher à diffuser la connaissance de ces droits si maltraités par ceux-là mêmes qui ont intérêt à ne pas les connaître (ou à feindre de les ignorer).

par l'utilisation des médias, notamment la télévision, et par Internet dont le potentiel de diffusion est immense, dans le cadre de programmes éducatifs et de jeux visant à répandre de façon plus ludique les dispositions contenues dans les principaux textes ;

par le lancement d'actions à tous les niveaux, impliquant la famille, l'école mais aussi tout système éducatif non formel, l'entreprise, les mouvements de jeunes, les syndicats, les pouvoirs politiques pour dans un premier temps former ceux qui assureront ensuite la transmission du message. En ce qui concerne l'école, lieu particulièrement propice, l'action doit être permanente auprès des enseignants qui doivent être aidés à faire participer les enfants à la détermination de leurs besoins, et à les encourager à s'exprimer en les faisant parler de leurs droits et de leurs responsabilités ;

par l'utilisation de grandes manifestations sportives, intéressant naturellement les jeunes, pour que soit rappelée la situation des plus vulnérables, spécialement celle des enfants dans le monde, en profitant de l'impact médiatique des JO, des courses de voile, des tournois de football etc, ce qui donnerait en même temps une nouvelle dimension à la morale du sport et créerait une dynamique autour de l'idée de culture de paix, condition essentielle de l'application des droits de la personne ;

par l'encouragement à la création au niveau local de groupes de bénévoles - cela existe dans des banlieues difficiles et cela fonctionne déjà - dans les zones les plus sensibles où des communautés très différentes coexistent mais ne se comprennent pas, ont donc peur les unes des autres, en vue de désarmer les antagonismes, de décider de réalisations communes tendant à l'amélioration de la vie quotidienne de tous ;

encore par l'utilisation des médias, peut-être dans un cadre plus restreint, (par exemple des radios locales) pour faire entendre la voix de ceux qui n'arrivent pas à s'exprimer et donc ne parviennent pas à se faire connaître et à se sentir des citoyens à part entière, et donc se désintéressent des autres, se repliant sur leurs rancœurs ;

par le renforcement des partenariats, y compris avec les entreprises qui y viennent et comprennent de plus en plus que la recherche d'une éthique sociale n'est pas incompatible avec les impératifs nés de la loi du marché ;

par l'accompagnement de ceux qui, par leur autorité morale, peuvent avoir une influence sur la résolution des conflits ou sur les décisions des politiques en faveur des « oubliés », et au besoin en les incitant à s'investir dans cette mission ;

par la stimulation, grâce à des réalisations concrètes, du jeu de la solidarité qui permet à chacun de se sentir utile et donc de retrouver parfois une dignité que d'autres ont pu lui dénier ;

par un engagement durable, pendant et après les conflits, pour aider à la reconstruction matérielle et morale, en aidant les anciens adversaires à surmonter par le dialogue les incompréhensions et par des actions continues restaurant la paix à les amener au respect des droits de chacun ;

par les campagnes contre les embargos et par celles pour l'abolition des dettes pesant sur les pays les plus pauvres, refuser les dénis de justice qui en résultent.

---

## **RAPPORT DE L'ATELIER N°4: « Favoriser la participation démocratique »**

Président : Bernard GEORGEOT (Pax Christi International)

Rapporteur : Claude VIGUIE (Alliance Mondiale des Unions Chrétiennes Féminines)

### **ELEMENTS FONDAMENTAUX**

La démocratie connaît des formes très variables selon les conditions historiques, économiques et politiques qui la déterminent. Elle est malheureusement souvent gangrenée par la corruption, ce qui entraîne le désintérêt de nombreux citoyens pour la vie politique de leur pays et mine la démocratie, un autre élément de désaffection étant l'extrême pauvreté de la plus grande partie de la population : celle-ci consacre alors d'abord son énergie à sa survie.

Des débats sont ressortis les éléments fondamentaux suivants :

1. Il est nécessaire de faire connaître à tous les citoyens que la déclaration des Droits de l'Homme existe, et qu'il et elle sont concernés. Il faut donc qu'elle soit traduite dans toutes les langues et que les milieux non scolarisés soient aussi atteints.

2. Les Droits Humains, habituellement appelés Droits de l'Homme, sont à la fois civils, économiques, politiques, sociaux et culturels, ils sont indivisibles et inaliénables. Le sous développement, l'écrasement de l'économie sous l'effet de la dette extérieure et de la globalisation ne rendent pas la vie démocratique prioritaire face aux besoins de survie. La transgression de ces droits doit appeler des sanctions quel que soit l'âge des transgresseurs.

3. Il faut distinguer les transgressions de l'enfant et de l'adolescent qui appellent une écoute assortie d'une sanction lui permettant de trouver des repères entre le permis et l'interdit. Par contre il y a lieu de poursuivre et sanctionner impitoyablement les transgressions des responsables politiques et économiques, dont certaines peuvent être des crimes contre l'humanité. Il est souhaitable qu'ils ne puissent pas bénéficier de l'asile politique.

4. L'éducation à la démocratie doit être continue tout au long de la vie : il s'agit d'un entraînement au respect de tous, par tous, dans le cadre de règles acceptées, avec l'objectif de prévenir les conflits et d'apprendre des règles de négociation, de non-violence et de maîtrise de soi car la première pierre entraîne d'autres pierres. En ce qui concerne les jeunes, l'éducation à une vie démocratique s'apprend autant dans la famille qu'à l'école.

### **RECOMMANDATIONS**

Agir au niveau des mentalités

#### **FORMER**

1) Sensibiliser à la citoyenneté par la formation de formateurs :

- Histoire et rôle du droit de vote ; comment voter ?

- Les recours après le vote etc.

- expliquer la nécessité de la tolérance, la démocratie impliquant l'existence d'opinions contraires.

2) Atteindre la population avec des conférences et par le biais des formateurs pour lutter contre l'abstention et la motiver et expliquer que la démocratie implique la liberté de l'information et le droit d'avoir des opinions contraires.

- 3) Former les enfants et les jeunes par le biais de l'apprentissage de la démocratie :
- au sein des associations de leurs stages et camps, de l'école et des familles au quotidien,
  - au sein des conseils municipaux, régionaux et divers parlements d'enfants et de jeunes en leur apprenant la représentativité, la délégation, les prises de responsabilités et la gestion.

## INFORMER

1) Obtenir des médias un réel équilibre entre les informations négatives et les informations positives, actuellement sous-traitées. Pour revaloriser la vie démocratique, il est impératif de la mettre en valeur auprès des populations :

- les actions positives en faveur de la démocratie et de la paix,
- les contradictions de responsables politiques qui se disent favorables à la paix d'une part, et signent des traités et des accords en ce sens et d'autre part vendent des armes, ou ne préservent pas l'environnement portant ainsi atteinte à la paix et à la préservation du monde de demain.

2) Pour promouvoir le respect des droits dits de l'Homme et le développement intégral de la personne humaine, les informations doivent circuler librement de manière horizontale et transversale en direction des communautés de base, société civile, et non pas de façon verticale, réservée à quelques-uns.

## AGIR

Agir par l'instauration de loi (telle la loi sur la parité) et des mesures spécifiques temporaires permettant d'atteindre l'objectif paritaire dans toutes les instances représentatives .

---

## **RAPPORT DE L'ATELIER N°5: "Assurer l'égalité entre les femmes et les hommes"**

Président : Marianne BERNHEIM (Fédération Internationale des Femmes Diplômées des Universités)  
Rapporteur : Blandine DELAHAYE (Fédération Internationale des Femmes de Carrières Libérales et Commerciales)

Cet atelier, composé de 30 personnes représentant 22 ONG, a été présidé par Madame Marianne BERNHEIM de la Fédération Internationale des Femmes Diplômées des Universités. Tout d'abord, Madame la Présidente a dû constater hélas que l'assemblée était très largement féminine puisque seulement 2 hommes avaient « osé » franchir le seuil de la porte. Toutefois ils ont été accueillis chaleureusement et ont pris part aux débats.

Nous avons entendu 3 interventions dont je rapporterai l'essentiel.

Tout d'abord, Madame Nyepou TRAORE, secrétaire exécutive chargée de l'éducation, de la formation et de l'information fit une brève présentation de l'Organisation Panafricaine des Femmes créée le 31 juillet 1962 à Dar Es Salam en Tanzanie qui depuis 1987 a son siège à Luanda en Angola.

Madame Nyepou TRAORE indiqua les objectifs de participer activement à l'application des plates-formes d'actions pour la Femme de Dakar et de Beijing et de contribuer à toutes les activités en faveur de la paix. Cette promotion de la Femme devait passer par un impératif, celui de la libération politique. Après les indépendances, l'O P F a orienté ses efforts vers l'intégration dans le processus de développement économique, social et culturel de l'Afrique. Malheureusement, en 1998, 14 des 53 états africains étaient impliqués dans des conflits armés. Les statistiques les plus récentes du Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (H C R) nous apprennent que sur les huit millions de personnes déplacées en Afrique, 70 à 80 % sont des femmes et des enfants.

Les sociétés africaines sont en train d'éclater à cause des guerres ethniques, politiques, territoriales et religieuses. Comment éviter le phénomène inqualifiable de l'enrôlement de l'enfant-soldat. Cette violence n'est pas une fatalité, encore moins un trait de culture dans ces pays africains si vulnérables.

L'O P F s'efforce donc de lutter contre les conflits. Comment donner une éducation à la paix aux enfants au milieu de tous ces carnages. Pour les femmes d'Afrique, il s'agit de promouvoir et développer une dynamique de la paix et de la non-violence pour ensuite l'ancre dans les mentalités et les comportements.

C'est ainsi que l'O P F a cultivé à sa manière et à son échelle, l'Année Internationale de la Culture de la Paix : des visites dans les camps de déplacés de guerre ont été organisées en collaboration avec l'Organisation de la Femme Angolaise (OMA), des séances de sensibilisation pour éduquer ce groupe cible à la culture de la paix. Le Secrétariat Général de l'O P F a décidé de faire de sa réunion statutaire annuelle 2000, une conférence dont le thème fut : le rôle de l'O P F dans l'instauration d'une culture de paix au cours et après les conflits armés. Certaines organisations membres ont profité de leur fête nationale pour organiser des manifestations en faveur de la paix. Au dernier Conseil de l'O P F, il a été décidé d'instaurer la Journée de la Femme Africaine le 31 juillet dernier.

Madame Charlotte CHRIST, secrétaire générale de l'Association Mondiale des Guides et Eclaireuses, déclara en introduction qu'elle croit très profondément qu'une société inégale ne peut pas être une société de paix. Dans les méthodes d'éducation non-formelles de l'Association, les filles doivent prendre des responsabilités, donc être capables de prendre des décisions les amenant à développer des aptitudes à travailler dans des groupes mixtes. En cette Année de la Culture de la Paix, de nombreux programmes ont vu le jour, dans le monde entier, souvent dans des petites villes. Ce qu'il faut noter c'est que les jeunes qui participaient généreusement à ces actions n'avaient aucune idée que leurs activités seraient connues de la responsable de leur Association à l'ONU et qu'elle en parlerait.

Lors de la Journée Mondiale de la paix en 1993, l'Association des Guides et Eclaireuses a lancé une initiative commune avec le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (H C R) en particulier « l'envoi de paquets de la paix » que les Guides et Eclaireuses qu'elles confectionnent et expédient à des enfants réfugiés. Cette action concerne à ce jour l'envoi de plus d'un million de paquets.

En 1993, l'Association lança le projet de « citoyen du monde » qui touche six domaines : l'éducation, la santé, l'alimentation, la culture, l'environnement et bien sûr la Paix. Ce projet se développe dans 22 pays. Il est impossible de donner tous les programmes qui ont été évoqués tant ils sont nombreux et divers.

L'Association sait réagir avec promptitude dans les crises et les conflits : ainsi au Kosovo, au Burundi, au Rwanda.

Pour terminer, citons la publication des « Nouvelles du Monde » qui consacrait l'Année de la Paix.

Madame WONNER de l'Union Internationale Humaniste et Laïque a excusé Madame Talisma NASREEN qui devait être présente.

Madame Wonner, a insisté fermement sur l'importance de dénoncer les violations aux Droits de la personne humaine.

Son association encourage les groupes et les individus à travers le monde à s'associer dans l'intérêt partagé de la promotion de l'humanisme, compris comme un dévouement et une responsabilité vis-à-vis de la vie humaine par le maintien, l'avancement et le développement des valeurs humaines.

Les thèmes prioritaires de son association sont l'athéisme, l'humanisme et le rejet des principes autoritaires dans toutes les relations sociales.

Une discussion est née à propos du mot consensus. Madame Wonner quant à elle pense que si on veut un accord immédiat, le mot de consensus perd tout son sens. Mais, si le consensus est fondé sur un débat de compétence, là il prend un sens fort.

C'est pourquoi il faut éviter la « timidité » dans les mots et il est nécessaire de leur donner toute leur dimension.

Madame la Présidente a lancé une large discussion qui fut animée, intéressante et fructueuse dont voici les principaux éléments :

- Refus de donner nos enfants à la guerre
- Attachement des femmes à la PREVENTION des conflits
- Perception par les femmes des liens entre l'égalité, la paix et le développement
- Union dans les actions pour que les O N G contribuent à la formation et à l'éducation, mais chaque O N G doit garder sa spécificité
- L'engagement des femmes dans les actions de réconciliation et de reconstruction des sociétés
- Place des femmes dans les partis politiques en Afrique où les femmes ne représentent que 10% dans les Assemblées
- Egalité des sexes effective dans tous les domaines de la vie : éducation, science, culture, communication
- Egalité des sexes dans la conception et la mise en œuvre des politiques nationales et internationales.

Madame la Présidente, ensuite a ouvert un débat pour réfléchir sur les mesures qu'il serait bon de mettre en œuvre pour assurer l'égalité entre les femmes et les hommes. Nous sommes partis des résolutions adoptées par l'Assemblée Générale des Nations Unies 53 /243 du 6 octobre 1999.

Voici les différentes propositions du plan d'action qui sont sorties de nos échanges :

1. Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes dans tous les domaines économiques, culturels, sociaux et politiques
2. Assurer aux femmes, l'accès à l'égalité dans la prise de décision en ces domaines
3. Intégrer une perspective sexospécifique dans l'application de tous les instruments internationaux pertinents
4. Renforcer l'application des instruments internationaux pertinents et que les O N G surveillent avec vigilance leur mise en œuvre totale.
5. Appliquer le Programme d'action de Beijing adopté à la quatrième Conférence mondiale sur les Femmes (Rapport de la 4ème Conférence mondiale sur les femmes Beijing, 4-15 septembre 1995, chapitre I, résolution I, annexe II), en mobilisant les ressources et la volonté politique nécessaires, notamment au moyen de la définition, de l'application et du suivi de plans d'actes nationaux.
6. Appliquer la Convention des Droits de l'Enfant.
7. Continuer à renforcer l'action des organismes compétents des Nations Unies pour l'élimination de toutes les formes de discrimination et de violence contre les femmes
8. Encourager les O N G, expressions de la société civile, à agir avec tous les moyens qui leur sont propres, et dans les domaines de leur compétence en vue de la réalisation des objectifs d'égalité, de démocratie, de développement et de paix universelle
9. Fournir un appui et une aide aux femmes qui sont victimes de toutes les formes de violence
10. Considérer le viol commis durant les guerres comme un crime contre l'humanité.

Madame la Présidente après avoir remercié l'assemblée pour tous les échanges fructueux lève la séance à 12h45.

Blandine DELAHAYE  
Fédération Internationale des Femmes de Carrières Libérales et Commerciales  
8 rue de la Galère  
72000 Le Mans  
tel : 02 43 28 22 69

---

#### **RAPPORT DE L'ATELIER N°6: "Faire progresser la compréhension, la tolérance et la solidarité"**

Président : Gianni ORSINI (Comité de Coordination du Service Volontaire International)  
Rapporteur : Fulgence KONÉ (Organisation Internationale de l'Enseignement Catholique)

(31 participants)

A. Intervention du président de séance, Mr Gianni ORSINI, du comité de coordination du service Volontariat International qui a :

- 1 - défini la démarche de l'atelier, comme une entrée dans les coulisses de la culture de la paix ;
- 2 - situé le cadre de travail de l'atelier, qui est la résolution des Nations Unies sur la culture de la paix, notamment en ses articles 1, 2 et 4 ;
- 3 - reformulé l'objectif principal de l'atelier qui est de proposer des mesures pour la mise en œuvre de la culture de la paix en référence aux 8 axes définis dans la résolution ;
- 4 - proposé un fonctionnement du travail d'atelier en 3 temps :
  - 1er temps : exposé des 3 intervenants suivi d'une pause.
  - 2e temps : questions, contribution de la salle et débat.
  - 3e temps : recommandations au colloque.

B. Intervention de Mr Guy Huot du Conseil International de la Musique (CIM) :

1 - qui a rappelé les deux missions fondamentales du conseil qui sont :

- \* être un conseil de l'Unesco en matière de musique ;
- \* faire partager à tous les musiciens leur goût et leur art pour la paix.

2 - parmi les activités multiples du conseil, on peut retenir :

- \* l'élaboration d'une encyclopédie mondiale de la musique pour faciliter la compréhension des cultures de l'intérieur ;
- \* la fondation d'une collection des musiques traditionnelles pour le respect de toutes les cultures ;
- \* la création d'un prix pour la musique depuis 1975.

3 - Des actions spécifiques autour du thème Musique et Paix ont été réalisées parmi lesquelles :

- \* la première rencontre en 1998 de musiciens venus de tous les coins du monde ;
- \* le lancement, le 1er janvier 2000, du projet « Musique et Paix » pour promouvoir toutes les actions musicales qui soutiennent de façon explicite la culture de la paix ;
- \* la mise en service, sur le site web du conseil, d'une série de documents et de projets ;
- \* la prise en charge par le ministère canadien de la diffusion et de la promotion de la journée internationale « Musique et Paix » qui aura lieu le 1er octobre de chaque année.

4 - 3 recommandations majeures ont été formulées par le CID :

- \* utiliser les NTIC pour la diffusion de toutes les musiques et plus particulièrement celles qui sont les moins connues et qui n'en n'ont pas les moyens face aux multinationales ;
- \* être vigilant à apporter une aide musicale aux plus démunis (malades, prisonniers, défavorisés) et soutenir des groupes musicaux de jeunes ;
- \* promouvoir l'éducation musicale comme levier d'une culture de la paix.

C - Intervention de Mme Arlette Bon, représentant le conseil international de la danse (CID) qui a défini son organisation comme un forum mondial de la danse créé en 1973 et qui a pour objectif de :

- \* préserver le patrimoine mondial de la danse ;
- \* promouvoir la création et favoriser l'éducation à la danse ;
- \* encourager la formation des interprètes et créateurs.

2 - Le conseil international de la danse a réalisé une multitude d'actions parmi lesquelles :

- \* la tenue d'un symposium des artistes danseurs ;
- \* l'organisation d'un congrès mondial sur les conditions de l'artiste ;
- \* la réalisation d'un colloque sur la danse et le sacré en Méditerranée ;
- \* la mise en place d'un prix annuel vidéo danse ;
- \* etc...

3 - Sur le thème de la danse et la paix, 3 actions phares de créativité ont été réalisées :

- \* une rencontre en Italie sur le thème de la paix, à laquelle ont participé de jeunes chorégraphes venus de 7 pays européens ;
- \* une rencontre régionale de la danse pour la paix, en Argentine, qui a mis en exergue « le rôle de la danse dans la vie sociale et spirituelle de chaque culture ».

\* un concours international de vidéo sur le thème « Danse et Paix » ouvert à tous les chorégraphes de toutes les cultures et doté d'un prix CID/Unesco.

4 - La rencontre de Buenos Aires a produit plusieurs recommandations parmi lesquelles :

- \* l'élaboration d'une législation sur la protection de la danse ;
- \* la mise en place d'un centre de documentation sur la danse ;
- \* l'enseignement des danses traditionnelles à l'école ;
- \* etc...

D - Intervention de Mr Jean-Luc Bertrand, représentant l'organisation mondiale du mouvement scout, qui a rappelé que le scoutisme intervenait plus particulièrement par le biais d'une éducation non formelle :

- 1 - \* à former les jeunes à apprendre à être et à apprendre à vivre ensemble ;
  - \* à former des êtres autonomes, solidaires, responsables et engagés.

2 - Le mouvement scout, à travers 3 types d'événements, contribue à la promotion de la paix :

- \* ses activités habituelles donnent aux jeunes l'occasion de vivre une expérience de solidarité et de paix ;
- \* les événements mondiaux, tels que le Jumboré et Marsent qui ont lieu tous les 4 ans, sont des occasions pour les participants :
  - de vivre et de faire des choses ensemble ;
  - de travailler la dimension interculturelle et interreligieuse.

\* Plus spécialement, le mouvement a organisé

- une croisière de la paix dans la région méditerranéenne ;
- une présence active auprès des enfants dans les camps de réfugiés dans la région des grands lacs en Afrique.

E – Recommandations générales et contributions issues du débat :

Plusieurs contributions, dont celle de l'Association Internationale des Arts Plastiques, qui nous a fait part de l'expérience de la route de l'art en Amérique Latine, celle de la ligue internationale de l'espéranto qui a souligné l'importance de la langue dans la culture de la paix et celle sur le site Internet du forum du groupe indigène yachy wasi (sur le respect du patrimoine indigène) que l'atelier demande de prendre en compte dans les conclusions finales

Pour finir, le groupe a émis 3 souhaits concrets :

- 1) L'établissement et la diffusion d'une liste des participants de l'atelier avec adresse et e-mail pour une meilleure connaissance des actions réciproques et garder le lien.
- 2) Dresser la liste des monuments historiques en témoignage de la paix.
- 3) Consolider la solidarité avec les organisateurs de petits projets qui contribuent au projet culture de la paix, en donnant plus de moyens au programme co-action de l'Unesco.

---

## **RAPPORT DE L'ATELIER N°7:**

### **"Soutenir la communication participative et la libre circulation de l'information et des connaissances"**

Président : M. La PREVOTE, Association Internationale des Professeurs d'Université et Maîtres de Conférences.

Rapporteur : Mme MARIN, Fédération Mondiale des Associations, Centres et Clubs UNESCO

Le Président a proposé, comme point de départ, la relecture des articles des textes officiels qui nous étaient fournis, en accord avec le sujet de l'atelier, et noté que la violence devient un fait de plus en plus banalisé.

Un tour de table des vingt trois participants a fait ressortir la représentation de quatorze ONG ( dont treize se sont exprimées).

L'ensemble des interventions de l'atelier pourrait être résumé dans la formule : « Pour un dialogue rendu possible », dialogue sous-entendant une information horizontale remplaçant l'information verticale habituelle, mais supposant, au préalable, une formation adéquate.

## PROBLEMATIQUES

De l'ensemble des informations on peut dégager trois problématiques, par rapport au thème général : « Culture de la Paix : une idée en action » ;

1 - Comment media et moyens technologiques modernes peuvent-ils véhiculer l'idée de paix nécessaire, indispensable, qui concerne non seulement les gouvernements mais aussi chaque individu, et la lier à Démocratie et Développement durable ?

2 - Quels effets bénéfiques par rapport aux mentalités peuvent-ils avoir ? Quels effets négatifs possibles ? Quels peuvent être les effets pervers, décelables avant qu'il ne soit trop tard ? Comment « prévenir » les effets pervers « imprévisibles », et quels garde-fous mettre en place dans ce cas, particulièrement dans les zones de conflits ou sortant d'un conflit ?

3 - Quelle législation internationale ou mondiale mettre en place pour plus d'égalité devant l'accès à l'information et à la communication, tenant particulièrement compte des Pays en Développement ?

## INTERVENTIONS

Avant d'entendre les deux interventions prévues, le Président La Prévôte a fait part des différents messages adressés à l'atelier :

- par le Conseil International de la Musique, mettant l'accent sur la musique comme moyen de communication favorisant la promotion d'une culture de la Paix ;
- par l'Association Francophone des Directeurs d'Etablissements Scolaires, se demandant comment placer les enfants au cœur de la culture de la paix ?
- par l'association Paix et Justice en Amérique Latine, prônant l'Amour fait convivialité dans un monde de frères et de sœurs réconciliés entre eux ;
- par le Mouvement pour la Paix, qui propose de prévoir des rencontres annuelles pour le suivi de la promotion de la culture de la paix ;
- par l'Association Béninoise pour l'Appel de La Haye sur la culture de la paix, demandant que la maison comme l'école devienne des lieux de paix.

Les participants ont ensuite entendu deux des interventions prévues, la troisième intervention – faite par M. Sylvestre Clancier, International PEN, sur le thème : « Traducteurs, Ecrivains, Paix, Liberté d'expression et de presse » – l'ayant été la veille, pour des raisons d'horaires.

La première communication a été faite par l'Association Universelle d'Espéranto, représentée par Philippe Bérizzi, Karine Texier – Bérizzi et Vincent Charlot, sur le thème : « Jeunesse, Langues, Paix ». Les intervenants ont placé leur discours dans le cadre du droit de chaque personne à s'exprimer, à pouvoir dialoguer dans un respect mutuel, droit qui suppose, à la base, celui de recevoir l'éducation et la formation indispensables.

Puis insistant sur les problèmes de langue, qui sont souvent un frein à la communication lorsqu'il s'agit de s'exprimer dans une langue autre que la langue maternelle, ils ont mis en évidence trois aspects fondamentaux de ces problèmes:

- La fracture linguistique issue de la prépondérance de certaines langues et à laquelle l'Espéranto est en mesure d'apporter des réponses ;
- Le désir d'être compris, désir fondamental de l'être humain, qui suppose de pouvoir s'exprimer dans la langue de son choix, ceci sous-entendant que l'Autre, aussi, est à même de comprendre ;
- La nécessité de faire cesser le mépris ignorant l'Autre, lorsque sa langue ne lui permet pas d'accéder à la communication hors de son groupe.

Les intervenants ont ensuite mis l'accent sur les moyens mis en œuvre pour la promotion d'une culture de la paix, dans le cadre de leur ONG, à savoir : une mise en réseau de ses adhérents et des associations partenaires, l'utilisation de l'Internet en coordination et en interactivité, l'utilisation de l'Espéranto comme facteur de rapprochement entre peuple et cultures. Les exemples cités peuvent être trouvés dans le texte original, donné en annexe.

Le Président, dégagant la synthèse de l'intervention, faisait remarquer qu'il s'agit de méthodes et d'outils destinés à favoriser la communication, du respect et de la défense des minorités et d'un nouveau regard critique porté sur la façon dont l'Autre est présenté dans les clichés.

La seconde communication a été faite par l'Association Catholique Internationale pour la Radio et la Télévision : UNDA, sur le thème : « Religion et Paix ».

L'association était représentée par Madame Martine Roger – Machart qui a insisté sur le fait qu'UNDA est une fédération d'associations de base et que la foi qui les anime ne peut que militer en faveur de la paix, ne serait-ce que si l'on se réfère aux textes bibliques, largement partagés par les autres religions du Livre, juive, protestante ou musulmane.

Evoquant le texte d'Isaïe, - dont l'extrait fait face aux bâtiments des Nations Unies à New York - : « ...de leurs épées forgent des socs et de leurs lances des faucilles ...» et souhaitant se situer au-delà des amalgames entre religion et faits politiques, sociaux ou économiques, Martine Roger – Machart a voulu montrer combien la foi au quotidien permet de lutter contre les clichés de « guerre » véhiculés par les media.

Se fondant sur le souci de promotion de la paix de la foi chrétienne, elle a mis l'accent sur :

- la nécessité de versions alternatives implantées localement pour combattre la présentation réductrice de l'information par les media ;
- l'impérieuse nécessité d'une éthique rigoureuse permettant le respect de la Vérité et de la Dignité humaine de chacun ;
- l'importance d'un Plaidoyer direct ou indirect, dénonçant la dictature économique des marchés et des auditeurs sur le contenu des émissions ;
- l'importance de radios participatives comme moyen d'expression, partout où l'Internet n'existe pas.

Martine Roger – Machart a ensuite donné des exemples locaux de solutions concrètes de promotion d'une culture de la paix et dénoncé certains dangers à éviter, liés aux intérêts économiques dominants. Elle a terminé son intervention en insistant sur les problèmes d'éducation à la base, éducation à laquelle les media participatifs peuvent contribuer.

Les deux interventions se sont terminées sur la notion d'échange qui caractérise toute forme de communication entre des personnes ou des groupes humains ; le terme de « convivance », volonté de vivre et savoir-vivre ensemble a été évoqué comme une bonne « nouvelle notion ».

## RECOMMANDATIONS.

Le débat, très riche, qui s'en est suivi, a permis de dégager quatorze recommandations, adressées tant au Comité de Liaison qu'à l'UNESCO :

- 1 - Créer un Observatoire pour un suivi sur le long terme par rapport à une éducation à un comportement en faveur de la paix ;

- 2 - Faire prendre conscience, aux peuples indigènes, de la gravité de la situation dans laquelle se trouve leur propre langue ;
- 3 - Apprendre les langages spécifiques liés aux technologies modernes ou appuyer ces langages sur la pratique existant au sein des différents groupes ;
- 4 - Favoriser la mobilité des étudiants d'un pays à un autre, puisque, pour l'heure, c'est le professeur qui est « au centre » et ce, à partir des Universités liées entre elles par des partenariats ;
- 5 - Eduquer « l'audience » à la compréhension des media, mais aussi pour susciter une demande des auditeurs pour d'autres types d'émissions ;
- 6 - Promouvoir des radios « Voix de la Paix » et que leurs auditeurs fassent pression contre les émissions violentes ;
- 7 - Développer des émissions concurrentes où les ONG, l'UNESCO et les Etats auraient un rôle conjoint ;
- 8 - Promouvoir une réflexion sur l'interactivité entre media anciens et nouveaux ;
- 9 - Reprendre « l'Education aux media », réalisée par l'UNESCO et y associer l'ensemble des ONG ;
- 10 - Promouvoir une étude approfondie de ce qui est banalisé sous le terme de « désinformation » ;
- 11 - Promouvoir la « communication horizontale » rendue plus facile par les nouveaux moyens de communication;
- 12 - Publier une brochure qui informerait les ONG des actions menées dans le même sens par d'autres ONG ;
- 13 - Mettre en place une formation à la médiation, aux techniques de règlement des conflits par le dialogue et la médiation, à la réconciliation ;
- 14 - Développer les réseaux UNESCO pour un plus grand partage de l'information par rapport aux expériences des autres, pour mieux s'organiser pour la promotion d'une culture de la paix, en accordant une attention toute particulière en faveur de l'Afrique en tant que priorité de l'UNESCO.

#### MOTION ADRESSEE A L'UNESCO :

Sur la proposition de Pax Romana, représentée par M. Jean Bussac considérant que les radios « Voix de la Paix » présentent un aspect curatif indéniable, que les regards croisés entre religions sont indispensables, que les radios participatives sont au service du développement et qu'il faut lutter contre la dictature des marchés, particulièrement pour les enfants, une motion a été proposée, à l'adresse de l'UNESCO :

« Les participants de l'Atelier « Communication participative et libre circulation de l'information et des connaissances » demandent à l'UNESCO d'entreprendre une action auprès des Etats en vue de combattre les émissions assurant la promotion d'une « culture de la guerre, des conflits ou de la pornographie » ou de tout ce qui n'est pas conforme à la promotion d'une culture de la Paix, que ces émissions soient le fait de réseaux publics ou privés ; de reprendre les actions de régulation, de promouvoir une éducation aux media et aux moyens technologiques modernes de communication et d'en faciliter l'accès, sans oublier les plus pauvres ».

Lors de la lecture de ce rapport en plénière, la Présidente du Comité de Liaison ONG – UNESCO, Monique Fouilhoux, a proposé que la motion soit adressée au Comité de Liaison qui transmettrait à l'UNESCO. Aucune opposition ne s'est élevée contre cette proposition.

Janine Marin, FMACU  
Maison de l'UNESCO, 1, rue Miollis, 75 732 Paris cedex 15, FRANCE

Tel : (33) 1 45 68 28 18  
Fax : (33) 1 42 73 05 21  
E-mail : [fmacu@unesco.org](mailto:fmacu@unesco.org)

---

**RAPPORT DE L ATELIER N°8**  
**« Promouvoir la paix et la sécurité internationale »**

Président : Colin ARCHER : (Bureau International de la Paix)  
Rapporteur : Roger BILLE (Conseil Mondial de la Paix)

L'atelier a compté 31 participants représentant 22 ONG qui ont participé à l'Atelier, auxquels il faut ajouter 4 ONG qui ont contribué aux débats par Internet.

L'introduction a été présentée par :

Mme Edith BALLANTYNE ( Canada), **Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté**  
Mme Hélène Van THEMSCHE ( Belgique), **Soroptimist International**  
M. Norbert TURCO (France), **Rotary International**

Le Rapporteur est Roger Billé, **Conseil Mondial de la Paix**.

Notre atelier s'est déroulé en deux langues, français et Anglais, - sans interprètes - ce qui n'a pas été sans quelques souffrances

Beaucoup d'excellentes informations ont été transmises.  
Beaucoup d'excellentes analyses ont été également formulées, souvent complémentaires, quelquefois contradictoires.

De même pour les propositions d'actions qui se complètent souvent, se contredisent parfois ! Mais il en est ainsi de la vie, des réactions et des débats entre Êtres Humains qui sont souvent très complexes.

Ainsi c'est justement sur la complexité des questions de la Paix et de la Sécurité qu'a débuté notre débat.

Il y a une telle multiplicité de facettes, une telle multiplicité de situations, une telle multiplicité d'arguments avancés par les uns ou les autres, qu'il est parfois difficile de dérouler l'écheveau.

La Paix et la Sécurité sont présent (étaient présent) jusqu'ici au sens général du terme. C'est à dire que l'ont parlait de la Paix entre Etats, de la Sécurité entre Etats.

Or un haut cadre du Secrétariat Unesco (secteur des Sciences Sociales), est venu nous entretenir brièvement des questions aujourd'hui envisagées et mises à l'étude par l'Organisation Internationale et qui font l'objet d'un forum (ouvert aux ONG) ces lundi 27 et mardi 28/11 sur le Concept de "Sécurité Humaine", qui va bien au-delà de la sécurité générale, primaire, dirais-je.

Par exemple :

- La lutte contre les mines antipersonnelles, leurs ravages et les nécessaires mesures à prendre pour aider les victimes.
- L'irruption du phénomène des armes personnelles ou armes légères.
- La lutte contre la pédophilie, dont Internet devient un révélateur.
- La lutte contre l'esclavage moderne, contre la prostitution.
- Comment protéger la démocratie, là où elle est toute neuve ou juste retrouvée ?

Quelques exemples parmi beaucoup d'autres qui vont faire l'objet du forum dont je viens de parler, sur le thème :  
**"Quels concepts de sécurité humaine pour le XXIème siècle ?"**

Ouvert aux ONG, l'UNESCO souhaite vivement recevoir des recommandations de nos organisations, qui souhaiteraient en formuler.

O O O

Certains amis ont regretté que sur les questions de sécurité et de Culture de la Paix, on n'ait pas ou peu parlé des questions - vitales - du désarmement, de la réduction des armements, notamment la réduction des armes nucléaires, de l'élimination des armes de destruction massives.

Plusieurs amis ont fait des propositions en ce sens :

- Qu'une approche holistique (dans tous les domaines) de la Culture de la Paix en matière de désarmement, soit entreprise !
- Que les institutions des nations Unies proposent un strict programme général de désarmement sous contrôle !
- Que l'ONU organise en 2003 une Assemblée Générale spéciale sur les questions du désarmement et de l'élimination des Armes nucléaires !

Dans cet esprit, un appel pourrait être lancé à la société civile pour que soit plus et mieux organisée la pression pour l'aboutissement de ces revendications.

O O O

La question du Conseil de Sécurité de l'ONU a été également rapidement abordée, concernant notamment les cinq pays -USA, RUSSIE, CHINE, GRANDE BRETAGNE et FRANCE - qui y possèdent un "droit de veto".

L'utilisation de ce droit de façon inappropriée - qui pourrait conduire au non-règlement d'un conflit et/ou être source de destructions, de morts, de blessures - pourrait conduire - selon une proposition reçue - à une poursuite de ce ou ces pays, devant la justice internationale pour non-assistance à pays et/ou personnes en danger, pour crimes contre l'Humanité ! . . .

Ces propositions pourront paraître à certains quelque peu excessives, mais il était de notre devoir de vous les transmettre !

O O O

La question des mines anti-personnelles a pris une place importante dans notre discussion.

Soroptimist International, l'un des intervenants pour introduire le débat, en a fait son thème principal.

Certes, cette question a d'ores et déjà eu des répercussions importantes dans l'opinion publique. Un traité international a été signé, le Prix Nobel de la Paix, a été attribué conjointement à la Campagne contre les mines anti-personnelles et à Jody Williams, coordinatrice de cette campagne.

Mais aujourd'hui il y a toujours des millions de ces mines dans le monde, qui continuent à estropier ou à tuer principalement des civils - beaucoup d'enfants et des femmes- souvent au travail, dans les champs !

- Il n'y a que très peu de plans des zones minées,
- Il y a peu de plans de déminage
- Ces engins ont été "saupoudré" et quand il y a des tempêtes, des inondations, ces mines se déplacent au grès des courants !
- Ont compte, pour un soldat tué ou blessé au combat, 10 civils tués ou blessés par ces mines, alors même que les combats ont cessé ou que la paix est revenue !
- Un enfant de 10 ans à qui l'ont procurera une prothèse - c'est un geste important - **devra en changer 15 ou 20 fois au cours de son existence !** Et ces mines ne touchent que rarement des populations aisées, le plus souvent ce sont des pauvres qui sont touchés !

Il faut donc aider ces populations, matériellement, socialement, psychologiquement, et pendant longtemps encore.

L'atelier a souhaité que soit mieux coordonnée l'action des ONG qui se préoccupent de cette question, notamment Handicap Inter, Soroptimist inter, le CICR et d'autres . . . .

O O O

Naturellement la "**Culture de la Paix**" a tenue toute sa place.

Le Rotary International a expliqué que ses slogans "*servir*" "*innover*" "*donner*" "*échanger*" "*vacciner*", se traduit, par exemple, en soutien matériel à des étudiants qui ont peu de ressources, pour suivre des cours d'universités ou ils ne pourront jamais accéder sans aide. (1200 étudiants "ambassadeurs de bonne volonté" en bénéficient chaque années)

Dans le cadre des centres du Rotary pour la paix et la résolution des conflits, chaque année, dans l'idée de développement et de popularisation de la Culture de la Paix, 70 étudiants sont amenés à suivre des cours de Sciences Politiques dans les plus grands instituts, sur l'étude des conflits, la prévention, leur résolution, la paix.

D'Autres amis ont fait remarquer que l'arrêt des conflits, l'arrêt des guerres, n'est pas obligatoirement le retour à une situation de paix.

La Paix n'est pas seulement l'absence de guerre !

Il faut aussi aider, réparer, reconstruire, former, aider sociologiquement, ce que l'UNESCO a d'ailleurs entrepris - notamment en Amérique Centrale - au Guatemala, au Salvador - pays qui ont connu de longues périodes de guerre civile ou il faut véritablement créer les conditions bien comprises, d'un retour à la paix civile durable.

O O O

Un débat - un échange sain d'idées - s'est déroulé au sujet des Femmes !

Certains disaient que les femmes et les enfants - ces derniers souvent enrôlés de force et très jeunes - sont les principales victimes des conflits, des guerres.

Mais d'autres orateurs, sans être en désaccord fondamental avec ces affirmations, pensent qu'on ne peut cantonner le rôle et la place des femmes seulement comme des victimes !

Les femmes tiennent de plus en plus leur place - importante - et y occupent même des créneaux inédits.

- En Algérie, les femmes ont joué un rôle important - voire primordial - pour lutter contre l'obscurantisme, pour la démocratie, pour la reconquête des droits fondamentaux !
- En Afghanistan, des femmes tiennent une place importante et courageuse, dans la lutte pour débarrasser le pays du régime féodal qui prévaut à Kaboul.
- En Argentine, les "Mères de la place de Mai", sont devenues un phénomène politique et sociologique considérable pour toute l'Amérique Latine.

Edith Ballantyne, rappelait qu'en 1915 - déjà ! - 1200 femmes venues de toute l'Europe s'étaient données rendez-vous à la Haye, pour protester contre la guerre déclenchée en 1914. Elles ont été à l'origine de la création de la "Ligue Internationale des Femmes pour la Paix et la Liberté" . . . !

O O O

Les armes personnelles et les armes légères ont tendance à devenir de plus en plus un véritable fléau ! D'importants secteurs de l'Opinion Publique internationale s'en émeuvent.

Amnesty International à tenu récemment une conférence sur ce sujet.

Les participants souhaitent que les Nations Unies, ses agences, mesurent mieux l'émotion dans l'opinion et prennent des mesures appropriées pour contribuer au règlement de cette question.

O O O

De même, les participants ont noté la place de la prévention des conflits dans les préoccupations des ONG.

Cependant on ne peut en dire autant dans la vie politique internationale eu égard au peu de place qui y est consacré !

Par exemple :

- Les ministres des Armées de l'Union Européenne, se sont récemment réunis pour mettre au point la F.I.R (Force d'Intervention Rapide). Dans leurs discussions, dans les textes publiés, les Comptes rendus fait par la presse, il n'est nulle part fait mention du rôle que pourrait jouer l'U E pour PREVENIR les conflits. La seule préoccupation semble être de répression ou de solution ! C'est tout à fait regrettable, d'autant plus que cette FIR va coûter cher aux budgets militaires Européens qui de ce fait ne pourront être ralentis !

- Un rapport très épais, récemment publié par les Nations Unies - le rapport BRAHIMI - qui traite du rôle de l'ONU dans les conflits actuels, ne contient que 3 petites pages de mesures de prévention des conflits !

O O O

Enfin, concernant le Moyen Orient, un texte est publié aujourd'hui dans la presse. Signé par 11 Prix Nobel et plusieurs ONG. Ce texte se penche sur les graves tensions qui ensanglantent aujourd'hui les peuples de Palestine et d'Israël.

Ce texte déclare entre autres : (nous n'avons pas le texte complet)

*. . . "La paix ne peut être sauvegardée par la force, elle peut seulement être obtenue par la compréhension" . . . .*

*"Devant l'effroyable gâchis de vies et de possibilités de parvenir à une paix réelle, faut-il rappeler encore que celle-ci ne peut se construire que sur des fondations de dignité, d'équité et de justice" ..*

*."Les deux peuples ont le droit inaliénable de vivre en paix et en sécurité dans leur Etat respectif, selon les règles du Droit International" . . . .*

Ce texte semble aller tout à fait dans le sens des idées défendues par les ONG, l'atelier émet le vœu, sous réserve d'en avoir pris connaissance au complet, que ce texte soit ratifié par le Comité de Liaison des ONG de l'UNESCO.

O O O

Pour conclure, des amis ont fait remarquer que s'il y a encore des gens qui n'ont pas bien compris ce qu'était la "Culture de la Paix", quand ils ne confondent pas avec la "Culture pour la Paix", voire que certains pensent encore que ce ne pourrait être qu'un gadget de l'ONU et de l'UNESCO ! Ne leur en déplaise, un important chemin a d'ores et déjà été parcouru ces dernières années !

- \* les 70 millions de signatures recueillies dans le monde sur le "Manifeste 2000" en attestent !
- \* Un nouvel état d'esprit est en train de naître !
- \* La volonté de prévention des conflits, au lieu de leur simple résolution, gagne du terrain !

Quelqu'un disait que **"l'utopie c'est le rêve d'aujourd'hui et la réalité de demain"**

La Culture de la Paix n'est plus une utopie, elle est en train de devenir une réalité !

O O O

Propositions et recommandations aux ONG pour l'action.

- \* Contribuer à renforcer et élargir une participation active à la commission d'organisation qui impulse la décennie **"Pour la Promotion d'une Culture de non-violence et de la Paix, au profit des Enfants du Monde"**
- Il est proposé qu'une coordination des travaux "Actions pour la Décennie" des ONG des différentes agences de l'ONU, soit éventuellement confiée au "CONGO", organisme des ONG auprès de l'ECOSOC.
- Ici, à Paris, il est proposé au comité de liaison des ONG, d'envisager, de façon annuelle ou bisannuelle, l'organisation d'un colloque tel celui que nous animons actuellement (hier et aujourd'hui), pour faire le point, éventuellement redresser, impulser les actions des ONG/UNESCO pour la décennie.
- \* Continuer à collecter et impulser par les ONG la collecte des signatures sur le manifeste 2000 et continuer -ipso facto - à lui donner la plus large publicité possible.

- \* Enfin il est rappelé que le secteur "Sciences Sociales" souhaite que les ONG présentent éventuellement des recommandations pour " Quels concepts de la Sécurité Humaine pour le XXIème siècle".

O O O

Beaucoup de notes ont été prises pendant les 3 heures de débats de notre atelier.

Le rapporteur s'est efforcé de traduire les grandes idées défendues, en respectant, si possible, la pensée de chacun des orateurs. Mais tout ce qui à été dit ne pouvait - de façon exhaustive - être contenu dans ce rapport, au risque de faire trop long.

Si des oublis importants ont été commis, veuillez nous en excuser et le faire savoir au bureau des ONG pour, éventuellement, réparer !

Je vous remercie pour votre indulgence et je vous remercie pour votre attention.